

Bilan annuel 2025

Plan Régional Santé Environnement 4

Centre-Val de Loire

Sommaire

1 Synthèse 2025.....	3
2 Axe 1.....	8
3 Axe 2.....	23
4 Axe 3.....	32
5 Axe 4.....	43

Synthèse

Une équipe projet dédiée à la mise en œuvre du plan



Axe 1. Sensibilisation, information et formation en santé environnement

Jérôme BARON (CR)

Pilote Axe 1

Chef de Projet Pacte Santé et Handicap
Direction de la Santé et des Formations Sanitaires et Sociales
jerome.baron@centrevallde Loire.fr

Axe 2. Santé environnementale, végétale, animale et humaine

Nicolas FRADIN (DRAAF)

Pilote Axe 2

Chef de service alimentation
nicolas.fradin@agriculture.gouv.fr

Axe 3. Réduction et prévention des risques environnementaux

Axelle VANDROMME (DREAL)

Pilote Axe 3

Référente Air – Santé – PRSE
SRCT / DISD / ISD
axelle.vandromme@developpement-durable@gouv.fr

Axe 4. Des environnements favorables à la santé

Annaïg HELLEU (ARS)

Pilote Axe 4

Responsable département santé environnement
annaig.HELLEU@ars.sante.fr



Marie PAUSADER

Appui à l'équipe projet

Chargée de mission agriculture, environnement, logement
SGAR Centre-Val de Loire
marie.pausader@centre-val-de-loire.gouv.fr

2 ans après le lancement du plan, plus de 75% des initiatives ont déjà été initiées



**Le PRSE 4 CVL,
c'est un plan en 18 actions
réparties en 38 sous-actions**

Axe 1. Sensibilisation, information et formation en santé environnement



- 5 actions
- 13 sous-actions

Axe 2. Santé environnementale, végétale, animale et humaine



- 3 actions
- 7 sous-actions

Axe 3. Réduction et prévention des risques environnementaux



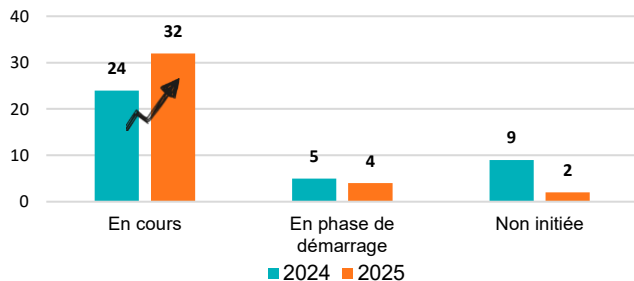
- 5 actions
- 9 sous-actions

Axe 4. Des environnements favorables à la santé

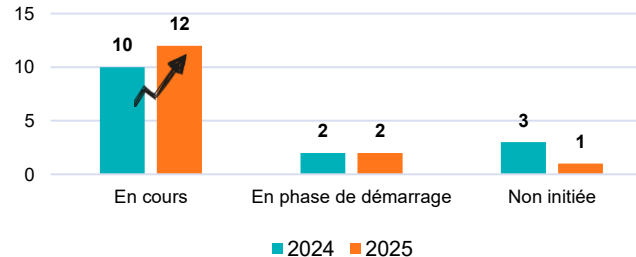


- 5 actions
- 9 sous-actions

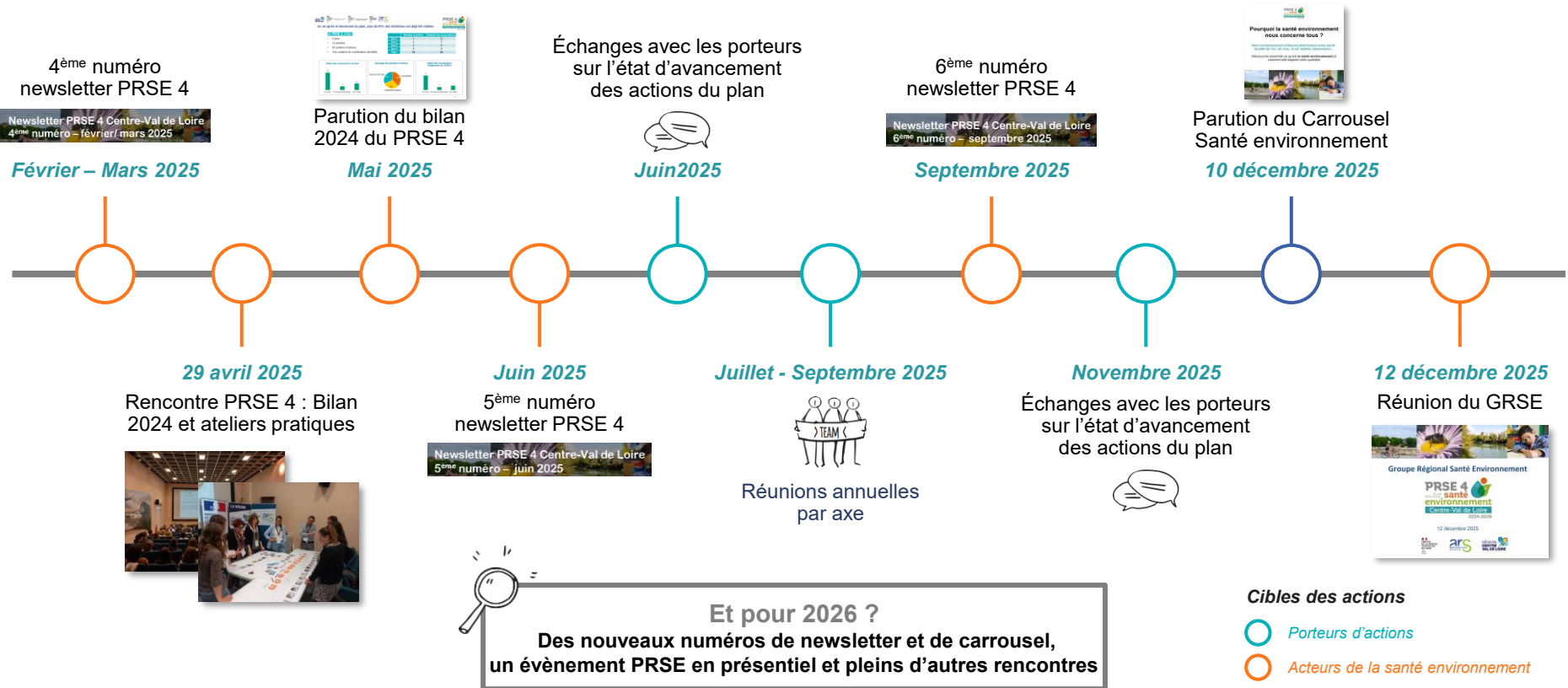
Statuts des sous-actions du plan



Statuts des sous-actions obligatoires du
PNSE 4



2025 : des initiatives de communication qui consolident la dynamique de 2024



Cibles des actions

- Porteurs d'actions
- Acteurs de la santé environnement
- Grand public

Les carrousels, la nouveauté communication du PRSE 4 en 2025

En 2025, l'équipe projet du PRSE 4 a lancé un nouveau format de communication : **les carrousels santé environnement**.

Le premier numéro, publié en fin d'année, a introduit une manière plus vivante et plus accessible d'aborder **les liens entre environnement et santé**.

Chaque carrousel explore un sujet concret ou un concept clé, qu'il s'agisse de qualité de l'air ou de l'eau, d'habitat, de climat, d'urbanisme favorable à la santé ou encore d'approches intégrées comme Une seule santé. Ce format permet également de mettre en lumière des actualités régionales et des initiatives locales.



Pensé pour être facilement relayé, ce format est diffusé sur les comptes LinkedIn de la Préfecture, du Conseil régional et de l'ARS pour toucher un public plus large et valoriser la diversité des expertises mobilisées dans le cadre du PRSE 4.

Le premier numéro a rencontré un véritable intérêt et a ouvert la voie à de **nouvelles publications en 2026**, qui continueront d'alimenter cette dynamique.

PRSE 4 santé environnement Centre-Val de Loire 2024-2028

Pourquoi la santé environnement nous concerne tous ?

Notre environnement influence directement notre santé : Qualité de l'air, de l'eau, bruit, habitat, alimentation...

Découvrons ensemble ce qu'est la **santé environnement** et comment elle impacte notre quotidien

En résumé, agir pour la santé environnement, c'est améliorer notre bien-être au quotidien et préparer un avenir plus sain pour tous

Le PRSE 4 : un levier pour l'UFS

Le PRSE 4 Centre-Val de Loire intègre pleinement les principes de l'Urbanisme Favorable à la Santé. Il prévoit notamment la sensibilisation et la formation des élus et des services aux approches « Une seule santé », « Urbanisme favorable à la santé et commande publique verte » (Action 1.4), ainsi que la mobilisation des acteurs pour multiplier les aménagements favorables à la santé dans les territoires (Action 14).

Ces orientations se traduisent en initiatives concrètes en région, dont voici deux exemples :

1. L'UFS au cœur de l'école

La commune de Saint-Ouen dans le Loire-Cher, avec l'aide du CAUE 41 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), a transformé son cour d'école élémentaire entièrement bitumé en une cour paysagée, arborée, déshampennable.

Ce projet, co-constitué avec les élèves, permet de réduire la chaleur résiduelle en été et de mieux infiltrer l'eau dans le sol et de rendre la cour plus calme et moins bruyante.

Cette initiative est désormais valorisée par l'Agence Régionale de la Biodiversité, notamment à travers le Biodiv'Tour, permettant d'inspirer d'autres collectivités.

2. Un guide local pour comprendre l'UFS

Le Contrat Local de Santé de Bourges a réalisé un guide pédagogique pour aider les collectivités à mieux comprendre l'Urbanisme Favorable à la Santé, le présente de façon simple les principes essentiels de l'UFS, les leviers d'action, et la manière d'intégrer la santé dans les projets d'aménagement.

Le guide inclut également un exemple illustratif, celui du Centre Municipal de Santé et de Prévention de Bourges, afin d'aider les élus et techniciens à se projeter concrètement.

Ressources associées :

- Vidéo de Jean-François par l'ARS, voir ici
- Fiche action, retour d'expérience, voir ici

Axe 1

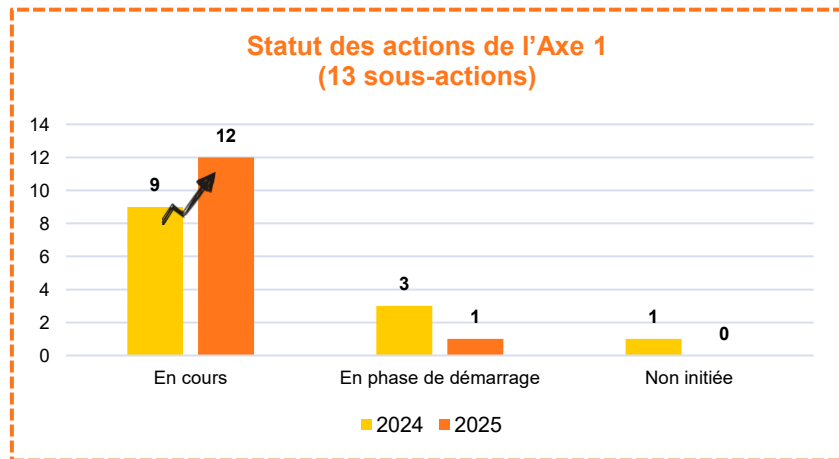
Sensibilisation, information et formation en santé environnement



Rappel des priorités de l'Axe 1


- Former et sensibiliser les acteurs à la santé environnement ;
- Sensibiliser le grand public à la santé environnement ;
- Consolider et animer les réseaux d'acteurs en santé environnement ;
- Communiquer sur le PRSE 4 et animer le collectif autour du plan.

Bilan de l'avancement des actions



Les structures porteuses de l'Axe 1

Axe 1 : Sensibilisation, information et formation en santé environnement

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement  Action obligatoire 5.1 du PNSE 4	Action 1.1 - Sensibiliser les professionnels de santé et étudiants	X		
	Action 1.2 - Sensibiliser les professionnels de la petite enfance et le public des 1 000 premiers jours (femmes enceintes, jeunes parents...) sur les liens entre santé et environnement	X		
	Action 1.3 - Former les associations et professionnels du champ scolaire à la santé environnement, notamment les animateurs du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable et les animateurs des accueils de loisirs sans hébergement, ainsi que les enseignants	X		
	Action 1.4 - Sensibiliser et former les élus et services des collectivités au concept « Une seule santé », à l'urbanisme favorable à la santé, au changement climatique et à une commande publique plus vertueuse	X		
	Action 1.5 - Sensibiliser les acteurs économiques à la santé environnement	X		
	Action 1.6 : Déployer des actions de sensibilisation sur la santé environnement à destination du grand public	X		
Action 2 - Accompagner certains changements de pratiques	Action 2.1 - Accompagner le changement de pratiques au sein des structures accueillant des enfants	X		
	Action 2.2 - Accompagner le changement de pratiques alimentaires au moyen d'un défi citoyen pour le climat	X		
Action 3 - Créer une cartographie / un annuaire des acteurs en santé environnement aux échelles départementale et régionale	Action 3 - Créer une cartographie / un annuaire des acteurs en santé environnement aux échelles départementale et régionale	X		
Action 4 - Mobiliser les réseaux d'acteurs sur la santé environnement, notamment sur la thématique « Une seule santé », afin de mutualiser les connaissances	Action 4.1 - Mettre en place un réseau des acteurs en santé environnement	X		
	Action 4.2 - Créer un espace dématérialisé pérenne de partage de l'information		X	
Action 5 - Identifier les attentes des acteurs et du grand public et mieux communiquer autour du PRSE 4	Action 5.1 - Animer le collectif des pilotes des groupes de travail et des actions du PRSE 4, organiser des temps forts et proposer une newsletter	X		
	Action 5.2 : Identifier les attentes des habitants de la région Centre-Val de Loire sur les sujets de santé environnement afin de mieux répondre à leurs besoins	X		
Total		12	1	0

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.1 - Sensibiliser les professionnels de santé et étudiants

L'action en bref



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire



En cours



Région Centre-Val de Loire



Pour les professionnels de santé, il s'agit de recenser les formations existantes et de développer des formations thématiques régionales.

Pour les futurs professionnels, l'objectif est de promouvoir la santé environnementale et de développer des modules de formation complémentaires.

Actions phares de 2025

- **Intervention au Collégium Santé (17/03/2025)** pour sensibiliser les étudiants aux enjeux de santé environnement.
- **Travaux menés par la DD-ARS 41 sur le service sanitaire des étudiants en santé (SSES)** afin d'encourager les structures du département à accueillir des étudiants en SSES dans le domaine de la santé environnement : rencontres avec des porteurs de projets santé environnement et des ESMS pour présenter le dispositif et identifier sujets, freins et leviers, et diffusion d'un questionnaire ayant permis de confirmer ces besoins.
- **La DD-ARS 41 a également co-construit 3 plaidoyers** ciblés, qui répondent aux freins et leviers identifiés dans le questionnaire sont en cours de validation (novembre 2025) : Structures santé-environnement, ESMS et établissements de formation en santé.
- **Valorisation des enjeux santé environnement dans plusieurs numéros de la lettre Pro de l'ARS.**



Pour 2026

- Proposer une page dédiée à la santé environnement sur le site de l'ARS.
- Travailler avec l'URPS-ML.

Indicateur	Cible	2024	2025
Recensement des heures dédiées à la santé environnement dans le cadre des formations initiales et des formations disponibles existantes	Augmenter le nombre d'heure	N.D *	0
Nombre de modules/webinaires construits/organisés	/	N.D	0
Un support de recensement des formations existantes disponible	Oui / Non	Non	Non
Nombre d'étudiants ayant réalisé leur stage de service sanitaire sur une thématique SE	50 élèves par an, soit 250 sur la durée du PRSE4	N.D	0
Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un atelier SE	100/an	N.D	1

* N.D = Non disponible

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.2 - Sensibiliser les professionnels de la petite enfance et le public des 1 000 premiers jours (femmes enceintes, jeunes parents...) sur les liens entre santé et environnement

L'action en bref

	CPAM 36 & Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire
	En cours
	Région Centre-Val de Loire avec un focus dans le 36
	Réduire les polluants et à sensibiliser les futurs et jeunes parents ainsi que les professionnels de la petite enfance.
	Elle informe sur l'importance de diminuer les expositions aux perturbateurs endocriniens pendant cette période.

Actions phares de 2025

- **Création d'un groupe de travail** incluant de nouveaux professionnels (ex. orthophonistes) pour co-construire une **campagne de sensibilisation régionale**.
- **Généralisation nationale** de l'opération **Zéro phtalate** initialement menée avec Châteauroux Métropole.
- **Déploiement de l'Ordonnance verte**
- **Organisation d'une formation graduelle à la santé environnement destinée aux professionnels des 1000 premiers jours** avec WECF.
 - **Modules 1 & 2** : Introduction et approfondissement en santé environnement (8 participantes – mai / juin).
 - **Modules 3 & 4** : Accompagnement au changement de comportements et animation des ateliers « Nesting Ma Maison Ma Santé » (6 participantes – septembre).
- **Organisation de 2 webinaires** sur le thème « **Pourquoi et comment agir pour un environnement plus sain ?** », qui ont réuni 55 personnes le 25 mars et 30 personnes le 3 avril.
- **Accompagnement du CDPNE (41)** dans un projet de réduction des expositions à risque dans les lieux d'accueil du jeune enfant, accompagnement de **2-3 structures** et mobilisation des acteurs du territoire.



Pour 2026

- Poursuivre les communications auprès des professionnels de santé et la réalisation des ateliers de sensibilisations.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de structure accompagnées	2024 : 10 2025 : 30	N.D	3
Nombres d'assistantes maternelles et nombre de personnel formé	/	N.D	Webinaires : 85 Formation : 8
Nombre d'actions en SE financées dans l'appel à projets 1000 jours de l'ARS	Au moins une action SE financée dans l'AAP 1000 jours	N.D	0
Nombre de femmes enceintes et de jeunes parents sensibilisés	Au moins 200 / an	N.D	0

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.3 - Former les professionnels du champ scolaire et les associations à la santé environnement



Axe 1

L'action en bref



Graine Centre-Val de Loire



En cours



Région Centre-Val de Loire



Financée par l'AAP
ARS/DREAL 2024 - 2026



Former et accompagner les acteurs de l'éducation à l'environnement sur la santé environnementale (bruit, perturbateurs endocriniens, qualité de l'air, alimentation) et à sensibiliser au concept « Une seule santé » pour développer des actions concrètes.

Actions phares de 2025

- **Organisation d'une formation** de trois jours (4–6 décembre 2025) sur l'**approche sensorielle en alimentation**.
- **Développement de la dynamique « École dehors »** : 263 enseignant·es accompagnés, 3 700 enfants bénéficiaires. La publication Luciole « Dehors, on adore ! » a été rééditée à 2 000 exemplaires en 2025. (5 500 éditons au total).
- Organisation des **Rencontres Régionales des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)** : « De l'agriculture à l'alimentation : comment sensibiliser aux enjeux de santé-environnement ? », les 3 et 4 octobre 2025 dans le Loiret. Plus de 80 participant·es, une table ronde réunissant l'ARS, la FRAPS et BIOCENTRE, 10 ateliers pédagogiques, 9 retours d'expérience, un forum déambulatoire et un temps de cogitation collective.

Pour 2026

- Organisation d'une **formation de 3 jours** sur l'**impact de notre alimentation**.
- Poursuite des formations et développement des ressources « Ecole dehors » : journées d'échanges dans chaque département et au niveau régional, création d'un espace collaboratif en ligne, lancement d'une enquête sur les pratiques dans le secondaire.
- Élaboration d'une nouvelle édition de la publication « **La Luciole** » dédiée à « **Une seule santé** » (parution en 2027).
- Lancement d'une **Dynamique d'Éducation à la Santé Environnement (ESE)** et écriture d'un **plaidoyer pour appeler à la mobilisation ESE** du réseau du Graine CVL et des acteurs de la promotion de la santé.

Indicateur	2024	2025
Nombre de formations et de jours de formation	3 jours	3 jours
Nombre de participants et typologie des participants	11 inscrits	17 inscrits
Bilan des participants	100 % positive (Moyenne : 3,55/4)	100 % positive (Moyenne : 3,81/4)

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.4 - Former et sensibiliser les élus et services au concept «une seule santé », à l'urbanisme favorable à la santé, au changement climatique et à une commande publique plus vertueuse

L'action en bref



ARS Centre-Val de Loire & Itawa



En cours



Région Centre-Val de Loire



Sensibiliser et accompagner les élus et services sur la santé environnement, le concept « Une seule santé » et le changement climatique, en organisant des ateliers, webinaires et stands lors de colloques.

L'objectif est d'intégrer ces enjeux dans la commande publique et les pratiques locales à travers des formations et sessions interactives.

Actions phares de 2025

- **Organisation de 3 séminaires** de sensibilisation des élus à la santé environnement dans les départements 18, 37 et 41.
- A l'issue des séminaires, mise à disposition de **modules d'e-learning sur la santé environnement** via la plateforme de l'EHESP.
- **Élaboration d'une plaquette de sensibilisation en santé environnement à destination des maires**, présentant leurs rôles et missions en lien avec l'ARS.



Support du séminaire organisé dans le Cher



Plaquette à destination des Maires

Pour 2026

- Poursuivre le déploiement de la formation et des modules dans le 45 puis dans le 28 (post élections municipales).

Indicateur	2024	2025
Nombre d'actions réalisées d'information, sensibilisation, formation	N.D	3 séminaires 1 plaquette Modules de e-learning
Nombre de personnes formées, sensibilisées	N.D	N.D

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.5 - Sensibiliser les acteurs économiques à la santé environnementale

L'action en bref



DREETS



En cours



Région Centre-Val de Loire



Sensibiliser les entreprises aux risques de leur environnement de travail pour la santé en créant des supports de communication et en organisant des événements avec des partenaires du PRST 4.

Actions phares de 2025

- Signature du protocole de **création de la cellule de veille sur les alertes sanitaires en mai 2025** (ARS, MSA, SST, DREETS), visant à structurer les signalements et la réponse coordonnée.
- Envoi d'un **courrier d'information sur le risque radon** à 121 entreprises disposant d'un forage, co-rédigé avec la DREETS, l'ARS, la DREAL, la CARSAT et le CRPPE.
 - **Fort retour terrain de la part des entreprises** (≈15 % de recontacts), qui ont confirmé la prise en compte du risque ou sont en cours d'analyse.

- Participation à l'événement de sensibilisation aux fumées de soudage** lors du championnat de soudure de Vierzon (92 visiteurs : salariés, soudeurs, scolaires, indépendants...).
- Diffusion d'une **communication réglementaire sur le décret forte chaleur** auprès des acteurs concernés.

Pour 2026

- Renforcer une communication harmonisée sur les risques prioritaires et les alertes sanitaires.
- Assurer le suivi des entreprises recontactées pour le risque radon.
- Préparer les prochaines actions de prévention de la cellule de veille.
- Planifier les événements 2026 (journées métiers, actions de sensibilisation, événements partenariaux).



Exemple du signalement « Radon »

- **Origine du signalement** : Entreprises du Loiret (région Centre-Val de Loire) et de la DREETS (ARS) en lien avec le service de l'inspection du travail et de la Santé (services de l'ARS) en lien avec le service de l'inspection du travail dans les espaces de travail.
- **Nature du signalement** : Déplacement de suivi de référence de 300 Sujeets (personnes vulnérables) mesurées de l'ordre de 1000 Bq/m³.
- **Signal complexe** : En région CVL, et plus particulièrement dans le Loiret, le radon n'est pas identifié par les membres de la CVST comme présentant un risque (partagé PRST - Niveau 1/2).
- **Prise en charge** :
 - Réunion DREETS/Entreprises et coordination avec le Caradit
 - Accompagnement des services de la Santé (partenariat et support)
 - Prise de contact avec l'ARS en région, le DDT au niveau national (partenariat - dialogue avec le travail)

Suivis demandés par la CVST
 - Suivi des mesures de radon (DREETS, MSA, DRETS) en lien avec le service de l'inspection du travail (partenariat, appui, accompagnement)
 - Constatation de la présence d'un forage et information des entreprises disposant d'un forage en région CVL, (étape, accompagnement, accompagnement des entreprises)
 - Réalisation de l'organisation d'un événement (général ou ciblé) en lien avec la prévention du risque radon.



Indicateur	2024	2025
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées	Plusieurs communications 1 évènement	1 courrier d'information 1 évènement 1 communication

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.6 - Mener des ateliers de sensibilisation, des conférences, des expositions sur la santé environnementale à destination du grand public

L'action en bref



Université de Tours & Conseil régional Centre-Val de Loire



En cours



Région Centre-Val de Loire



Sensibiliser le grand public à la santé environnementale et au concept « Une seule santé » en présentant des solutions pour réduire l'exposition aux pollutions environnementales via divers supports comme des conférences, webinaires, ateliers et expositions, et s'appuie sur des relais terrain et les médias pour diffuser l'information.

Exemples d'actions mises en œuvre par les contributeurs en 2025

- Sensibilisation des élus et collectivités lors du forum « Territoire et santé » du PETR Gâtinais Montargois.
- Intervention aux « Jeudis de la santé » sur les perturbateurs endocriniens (PE) et la reproduction (~80 participants).
- Intervention « Cons'eau » avec UFC Que Choisir 37 sur la qualité de l'eau potable (~40 personnes).
- Présentation sur les PE au séminaire « Collégium santé & développement durable » (~50 personnes).
- Intervention au RISPO sur la valorisation des sous-produits des stations d'épuration.
- Sensibilisation des étudiants en médecine au concept « One Health ».
- Animation auprès de collégiens dans le cadre de « Détour de science ».
- Collaboration avec Orléans pour un projet PE & 1000 premiers jours et un DU pour les professionnels de la petite enfance.
- Déploiement régional d'actions de sensibilisation via le CDPNE, Lig'Air, l'URCPIE et portage du projet « ordonnance verte » pour les familles du Pays d'Issoudun (42 communes concernées).



Pour 2026




Poursuivre les actions de communication à destination de tous les publics (jeunes, étudiants, adultes, personnes âgées...).

Indicateur	2024	2025
Nombre de sollicitations des contributeurs	N.D	N.D
Nombre de participants aux actions	Détails des actions dans le bilan 2024	N.D
Évaluation des connaissances acquises par les participants (via un questionnaire type en temps réel)	Non	N.D
Nombre de relais dans les médias	Non	N.D

Action 2 –Accompagner certains changements de pratiques

Action 2.1 - Accompagner le changement de pratiques au sein des structures accueillant des enfants

L'action en bref

	URCPIE Centre-Val de Loire
	En cours
	Région Centre-Val de Loire
	Accompagner les structures accueillant des enfants en réalisant des diagnostics et en élaborant des plans d'actions, tout en diffusant des ressources pour mener des actions en santé environnementale.

Exemples d'actions mises en œuvre par les contributeurs en 2025

- **URCPIE :**
 - Actions de sensibilisation auprès des parents (~20 actions) ;
 - Webinaire sur le thème de l'environnement intérieur et la petite enfance (~40 participants) ;
 - Formations sur les perturbateurs endocriniens auprès des professionnels enfance et jeunesse (une session reportée, une session automne 2025 maintenue) ;
 - Formation intra-entreprise « Éveil à la nature » proposée par l'UR en collaboration avec l'ARPE du Berry (9 participantes).
- **CPIE Brenne-Berry :** organisation de la formation « Animer dehors avec les tout-petits » (17 professionnels) et animation de la formation intra-entreprise « Éveil à la nature » (9 participantes).
- **CPIE Touraine-Val de Loire :** accompagnement d'une crèche de l'agglomération de Tours (ateliers professionnels – Crèche Farandole).
- **PMI du Loiret :** nouveaux apports au dispositif, élargissant le cercle des contributeurs.
- **Divers relais (RPE, CLS, associations de parents d'élèves) :** actions locales de sensibilisation et stands lors d'événements (sport, nutrition...).



BRENNE-BERRY



Pour 2026

- **Poursuivre l'accompagnement des structures petite enfance,** notamment sur les diagnostics environnementaux, l'éveil à la nature et la sensibilisation des familles.
- **Relancer et renforcer les actions de formation,** en particulier les modules reportés et finaliser la diffusion de la valise pédagogique.

Indicateur	2024	2025
Nombre d'actions d'information, sensibilisation, formation	N.D	Cf ci-dessus
Nombre de structures accompagnées	6 (cible : 7)	1
Nombre de personnes formées, sensibilisées	N.D	Cf ci-dessus
Actions en faveur de la SE mises en place au sein des structures	N.D	Cf ci-dessus
Taux de participation	N.D	Cf ci-dessus
Taux de satisfaction	N.D	N.D

Action 2 –Accompagner certains changements de pratiques

Action 2.2 - Accompagner le changement de pratiques alimentaires au moyen d'un défi citoyen

L'action en bref

	Graine Centre-Val de Loire
	En cours
	Région Centre-Val de Loire
	Financée par l'AAP ARS/DREAL 2024 - 2026
	Accompagner les habitant d'un territoire dans l'évolution de leurs habitudes alimentaires sur sept mois, par des ateliers réguliers pour consommer des produits de saison, locaux et respectueux de l'environnement, sans augmenter le budget.

Actions phares de 2025

En 2025 le « Défi alimentation Centre-Val de Loire » fête sa 8ème édition

- L'accompagnement d'un territoire se déroule de décembre à juin et comprend sept temps forts destinés aux habitants : **des visites de ferme, des ateliers pratiques, des temps de rencontre et de réflexions autour de l'alimentation.**
- Un bilan 2025 positif** : davantage de légumineuses, réduction et amélioration de la consommation de viande, vigilance accrue sur les additifs et les contenants plastique...

Quelques chiffres clés

- 982 foyers** accompagnés sur **21 territoires.**
- 1 196 participant-es** accompagné-es sur la durée dans des ateliers construits pour faire évoluer les pratiques alimentaires (dont **98 enfants** <10 ans).
- 67 étudiants** mobilisés dans le Défi 100% étudiant à Blois (dont 34 participants distincts, 19 revenus plusieurs fois).
- 6 territoires** ont animé un Défi exclusivement auprès de publics en situation de précarité sociale avec environ **136 personnes** accompagnées.

Pour 2026

- Réaliser les accompagnements prévus pour 2026 sur 17 territoires
- Mettre en place des « défis alimentation » auprès des public cibles : étudiants, jeunes parents, seniors, publics vulnérables...

LES STRUCTURES ANIMATRICES

Localement, le Graine missionne des structures du réseau pour l'animation de ce Défi :

Anne-Lise DELABUYERE (41) al.delabuyere@gmail.com	ATHENA (25-41) accueil@asso-athena.fr
BioBerry (18) bioberry.animation@bio-centre.org	CDPNE (41) contact@cdpne.org
CPIE Brenne-Berry (36-18) info@cpiebrenne.org	Couleurs Sauvages (37) accueil@couleurs-sauvages.com
Fédération Familles Rurales 37 (37) fd.indre-loire@famillesrurales.org	Loiret Nature Environnement (45) asso@lne45.org
SEPANT (37) contact@sepant.fr	SOLIBIO (28) direction@jardinsolibio.fr
Sologne Nature Environnement (41) info@sologne-nature.org	

Nouveauté 2025 !

Création de 17 livrets co-construits avec les participants avec des recettes testés et approuvés, des trucs et astuces, des adresses de producteurs...

Indicateur	2024	2025
Nombre des participations	1 522	1 196
Nombre de territoires	21	21
Le nombre de personnes recevant la lettre info mensuelle (existe depuis 2020)	621	711
Auto-évaluation des participants sur ce qu'ils modifient dans leurs pratiques et dans leurs changements de comportement	Oui	Oui

Action 3 – Créer une cartographie/un annuaire des acteurs et des actions en santé environnement aux échelles départementale et régionale



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Axe 1

L'action en bref

	Observatoire de l'économie et des territoires (OET)
	En cours
	Pilote dans le Loir-et-Cher puis généralisation à la région Centre-Val de Loire
	Enquêter sur les acteurs en santé environnement et leurs projets dans le Loir-et-Cher, puis étendre le projet à l'échelle régionale en collectant les données via une plateforme de partage.

Actions phares de 2025

À la suite de l'état des lieux des actions en santé environnement réalisé en 2023 dans le Loir-et-Cher par le CDPNE et l'ARS (disponible via [ce lien](#)), l'**Observatoire de l'économie et des territoires** a pris en charge le sujet à la fin de l'année 2024 pour étendre l'action à l'ensemble de la région.

L'objectif est double : **recenser les actions existantes** portées par les **acteurs locaux** (collectivités, associations, établissements publics, etc.) et **valoriser les dynamiques territoriales** en matière de santé environnement. Cette démarche permettra de mieux identifier les leviers d'action, les complémentarités, et de favoriser les synergies entre les porteurs de projets.



Un questionnaire a été transmis en fin d'année aux acteurs du Loir-et-Cher afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration de la cartographie.

Pour 2026

- Lancer l'enquête à l'échelle régionale.
- Intégrer un maximum de projets en santé environnement.

Indicateur	2024	2025
Cartographie des actions en santé environnementale réalisée à l'échelle du département 41	Oui	Oui
Protocole de mise à jour de la plateforme réalisé et mis en œuvre	Non	Oui
Cartographie des actions en santé environnementale réalisée à l'échelle de la région Centre Val de Loire	Non	En cours

Action 4 – Mobiliser les réseaux d'acteurs sur la santé environnement, notamment sur la thématique « Une seule santé », afin de mutualiser les connaissances

L'action en bref

	DRAAF	
	En cours	En phase de démarrage
	Région Centre-Val de Loire	
	Action 4.1 - Mettre en place un réseau des acteurs en santé environnement	Action 4.2 - Créer un espace dématérialisé pérenne de partage de l'information
	Créer une liste des intervenants en santé environnement et à mobiliser les instances créatrices de données pour assurer la diffusion au sein de ce réseau, en coordination avec les actions 3, 7.1 et 14 du PRSE 4. Initialisation d'une base de mailing et diffusion d'information sans base structurée	Créer un espace dématérialisé dédié où seront consultables toutes les informations diffusées, ainsi que d'autres sources comme des liens vers des publications et des comptes-rendus de réunion. Poursuite des réflexions concernant l'outil pouvant être utilisé

Pour 2026

- Réaliser une revue de presse sur le sujet « Une seule santé » et la mettre en libre accès afin qu'elle puisse être alimentée en continu par les contributeurs.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de message adressé et nombre de destinataires	1 formation / mois	Non	Non
Nombre de documents versés sur l'espace dédié et nombre d'acteur contributeur	12 documents versés par semestre, par au moins 3 contributeurs distincts	Non	Non

Action 5 – Identifier les attentes des acteurs et du grand public et mieux communiquer autour du PRSE 4

Action 5.1 - Animer le collectif des pilotes des groupes de travail et des actions du PRSE 4, organiser des temps forts et proposer une newsletter

L'action en bref

	Equipe projet PRSE 4
	En cours
	Région Centre-Val de Loire
	Maintenir la dynamique des acteurs du PRSE 4 par des réunions régulières, des événements en santé environnement, et la création d'une newsletter semestrielle pour informer sur les actions régionales.

Actions phares de 2025

- Une rencontre PRSE 4 avec près de 80 participants.
- Deux sessions d'échanges de 30 minutes avec tous les porteurs (environ 60 entretiens).
- Une réunion avec tous les porteurs par axe (soit 4 réunions).
- Trois numéros de newsletter publiés.
- Un carrousel sur la santé environnement.

Nouveauté 2025 !

Le premier numéro des carrousels santé environnement portés par l'équipe projet PRSE 4 a été partagé en fin d'année 2025. Il a ouvert une nouvelle manière de rendre les enjeux de santé environnement plus lisibles et plus proches du quotidien. Le premier numéro a rencontré un réel intérêt et a été suivi de plusieurs publications en 2026, qui continueront d'alimenter cette dynamique dans les mois à venir. N'hésitez pas à proposer des sujets via [ce formulaire](#).

Pour 2026

Poursuivre sur la lancée des réalisations de 2025 (newsletter, carrousels, webinaires, réunions avec les porteurs...)



Indicateur	Cible	2024	2025
Nombres de réunions des GT	1/an	1	1
Nombre de temps forts en santé environnement et nombre de participants	1/an avec une centaine de participants	1 : 70 participants	1 : 80 participants
Nombre de destinataires de la newsletter	150 destinataires et 50 lecteurs	N.D	N.D

Action 5 – Identifier les attentes des acteurs et du grand public et mieux communiquer autour du PRSE 4

Action 5.2 - Identifier les attentes des habitants de la région Centre-Val de Loire sur les sujets de santé environnement afin de mieux répondre à leurs besoins

L'action en bref

	Equipe projet PRSE 4
	En cours
	Région Centre-Val de Loire
	Mettre en place un baromètre régional en santé environnement, mettre à jour le diagnostic régional de 2022, et diffuser les résultats pour adapter les actions du PRSE 4 et préparer le PRSE 5.

Actions phares de 2025

- L'action a été lancée à l'automne 2025 avec **2 comités de pilotage** qui ont permis de valider la méthodologie, de définir les thématiques investiguées, le mode de diffusion du questionnaire et le calendrier, tout en s'appuyant sur une revue des baromètres existants pour structurer l'approche.
- L'Observatoire Régional de Santé (ORS) a préparé les **premiers supports de communication** (courrier, affiche) et proposera également un post LinkedIn destiné à être relayé par les pilotes du PRSE 4.

Pour 2026 / 2027

- Déployer le questionnaire puis collecter et saisir l'ensemble des réponses.
- Construire et exploiter la base de données afin de produire les premières analyses.
- Analyser les résultats et valoriser les enseignements dans des supports adaptés et diffuser les conclusions de l'étude en 2027 pour éclairer l'évolution des actions du PRSE 4.



Indicateur	Cible	2024	2025
Réaliser un baromètre santé environnement régional	Avant la fin du PRSE 4	Non	En cours
Remettre à jour le diagnostic régional 2023 en identifiant et hiérarchisant les problématiques de santé-environnement en région	Avant la fin du PRSE 4	Non	Non
Diffuser les résultats du baromètre et du DRSE actualisé pour adapter les actions du PRSE4 et du prochain PRSE5	/	Non	Non

Axe 2

Santé environnementale, végétale et humaine

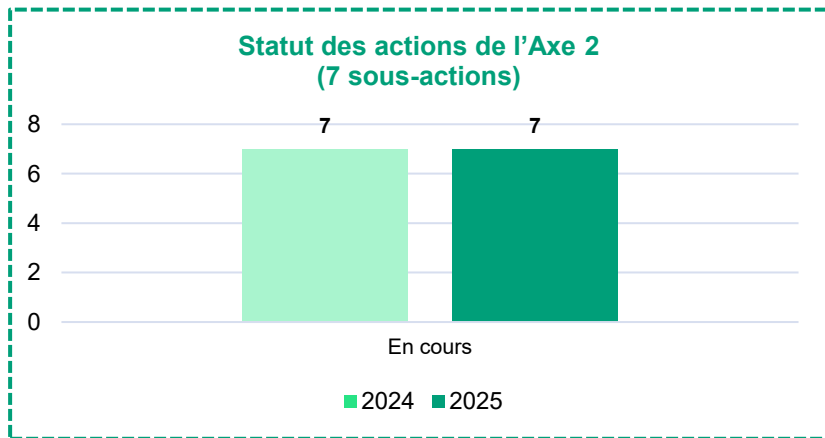
Axe 2 : Santé environnementale, végétale et humaine



Rappel des priorités de l'Axe 2

- Lutter contre les espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine ;
- Améliorer les connaissances sur les zoonoses pour mieux les prévenir ;
- Protéger l'environnement des pollutions aux molécules utilisées pour la santé animale.



Bilan de l'avancement des actions



Les structures porteuses de l'Axe 2



Axe 2 : Santé environnementale, végétale et humaine

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 6 – Amplifier et communiquer sur la lutte contre les espèces exotiques, envahissantes ou ayant un impact sur la santé  Action obligatoire 11.3 du PNSE 4	Action 6.1 - Poursuivre et renforcer la mobilisation régionale autour de la lutte contre la progression de l'ambroisie	X		
	Action 6.2 - Construire la stratégie et communiquer sur la lutte contre les chenilles processionnaires	X		
Action 7 - Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur  Action obligatoire 11.1 du PNSE 4	Action 7.1 - Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte anti-vectorielle et communiquer sur leurs résultats	X		
	Action 7.2 - Renforcer les actions de lutte anti-vectorielle, de lutte intégrée et améliorer l'identification et la prise en charge médicale et vétérinaire	X		
	Action 7.3 - Accentuer la communication auprès des décideurs, partenaires sociaux, grand public, acteurs de terrain et encourager les actions de sensibilisation et de mobilisation sociale	X		
Action 8 - ÉcoAntibio et ÉcoParasito : Amplifier l'action au-delà de la profession vétérinaire	Action 8.1 - Organiser des dépistages avant tout traitement	X		
	Action 8.2 - Sensibiliser et former les détenteurs d'animaux de rente et domestiques	X		
Total		7	-	-

Action 6 – Amplifier et communiquer sur la lutte contre les espèces exotiques, envahissantes ou ayant un impact sur la santé

Action 6.1 - Poursuivre et renforcer la mobilisation régionale autour de la lutte contre la progression de l'ambroisie

L'action en bref



FREDON



En cours



Région Centre-Val de Loire



Communiquer sur les risques des ambrosies pour inciter à signaler leur présence et à renforcer les signalements, tout en mettant en place un réseau de référents territoriaux et un plan d'actions adapté.

Actions phares de 2025

En 2025, l'action de FREDON contre la progression de l'ambroisie s'est poursuivie en région :

- **4 sessions de formation** organisées (6 en 2024), portant sur la reconnaissance de la plante, les modes de maîtrise, les visites terrain et l'usage de la plateforme de signalement.
- **189 signalements traités**. Mobilisation des acteurs : tendance à la baisse.
- Prêt de matériel intensifié : expositions, outils pédagogiques et Capt'ain Allergo, avec **28 stands tenus** lors d'événements (25 en 2024).
- **1 chantier d'arrachage** réalisé en Indre-et-Loire, ayant fait l'objet d'un reportage par France 3.

Les chiffres marquants de 2025

- **5 arrêtés préfectoraux** actifs
- **639 communes couvertes par un référent** (349 en 2024).
- **636 référents ambroisie** mobilisés.

Indicateur	2024	2025
Nombre d'arrêtés départementaux	1 nouveau (5 au total)	5
Pourcentage de communes avec référent territorial	18 : 86 (24%)	Cf. tableau
espèce à enjeux pour la santé humaine	36 : 49 (20%)	
	37 : 45 (17%)	
	41 : 39 (15%)	
	45 : 11 (3%)	

Pour 2026

- Poursuivre l'animation du réseau de référents ambroisie, la communication et les actions de luttes contre l'ambroisie.
- Formation de l'équipe de la Maison de la Loire 41 sur les EESH.

Nouveauté 2025 !

En 2025, FREDON France a repris le pilotage national des signalements d'ambroisie et de chenilles processionnaires, renforçant la coordination et l'accompagnement des référents face aux espèces allergisantes.



Département	Nombre de communes avec au moins un référent en 2024	Nombre de communes avec au moins un référent en 2025
18	86	132
28	NA	82
36	49	100
37	45	167
41	39	147
45	11	11

Action 6 – Amplifier et communiquer sur la lutte contre les espèces exotiques, envahissantes ou ayant un impact sur la santé

Action 6.2 - Construire la stratégie et communiquer sur la lutte contre les chenilles processionnaires

L'action en bref



FREDON



En cours



Région Centre-Val de Loire



Recueillir des informations sur les signalements de chenilles processionnaires, les moyens de lutte existants et les besoins en formation des collectivités. Elle inclut également la création de campagnes d'information et de sensibilisation pour les collectivités et la population.



Actions phares de 2025

- La mobilisation territoriale s'est renforcée, avec **231 signalements traités** et une progression notable du réseau dans le **41 (126 communes couvertes, 96 référents)**.
- Les actions de prévention se sont intensifiées, grâce à **28 stands d'information, 1 formation professionnelle** et **5 nouveaux signataires de la charte des bonnes pratiques**.
- Le **cadre réglementaire a avancé**, avec un premier arrêté préfectoral en vigueur depuis 2024 (41). Dans le 37, les travaux sont engagés mais encore à un stade préliminaire dans une perspective multithématique.
- La **dynamique départementale s'est élargie**, notamment dans le 28, qui a renforcé sa démarche de sensibilisation et de surveillance.

Pour 2026

- Poursuivre les travaux engagés pour aboutir à la prise d'arrêtés préfectoraux.
- Renforcer la prévention par le biais des interventions en lycées agricoles.
- Structurer davantage le réseau des référents chenilles et consolider leurs compétences.

Indicateur	2024	2025
Réalisation et diffusion d'un bilan d'impact chenille au niveau régional	N.D	Non
Déploiement d'arrêtés préfectoraux de lutte contre les chenilles dans chaque département	Non : 1 dans le 41	
Obtenir une couverture d'au moins 100% de référents chenilles sur les territoires colonisés	N.D	Non
Obtenir une couverture de 80% de territoires disposant d'un référent chenilles 4 ans après signature de l'AP	N.D	Non
Labélisation des entreprises intervenant dans la lutte contre les chenilles via la création d'une charte de bonne pratique	N.D	5 signataires
S'assurer de la bonne utilisation de la plateforme de signalement par la population générale et les référents chenilles	N.D	Non
Création d'une charte de bonnes pratiques pour labelliser les entreprises intervenant dans la lutte contre les chenilles	En cours	Oui
Nombre d'actions de communication	N.D	1 formation 28 stands

Action 7 – Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte anti-vectorielle et communiquer sur leurs résultats

Action 7.1 - Mettre en place une collaboration entre les acteurs régionaux impliqués sur la surveillance, la gestion et la prévention des maladies zoonotiques et vectorielles

L'action en bref



Groupement de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire & Santé publique France



En cours



Région Centre-Val de Loire (zones prioritaires définies selon les analyses de risque)



Mettre en place une veille sanitaire partagée et construire une communication semestrielle commune sur les maladies vectorielles et zoonotiques. Elle inclut également le suivi des projets de recherche régionaux.

Actions phares de 2025

- Une première présentation de l'action a eu lieu fin 2024, permettant d'identifier les structures intéressées et de poser les bases d'un futur annuaire des compétences.
- Un **compte rendu et un formulaire ont été diffusés** en mars 2025 : 16 structures sur 24 ont répondu, et toutes ont accepté d'être intégrées à l'annuaire.
- Les répondants ont exprimé un intérêt unanime pour suivre les travaux **Une Seule Santé**.
- Les porteurs de l'action ont commencé à définir les outils et les informations nécessaires pour structurer l'annuaire, avec une préférence qui se dessine pour RESANA, dont la validation reste en cours.

Pour 2026

- Valider l'usage de RESANA pour structurer l'annuaire.
- Préparer un document de cadrage avant la relance collective.
- Organiser une réunion, notamment avec le CHU d'Orléans, pour relancer les travaux.

Focus sur un partenariat clé

Un projet porté avec le CHU d'Orléans est en cours pour renforcer les échanges entre partenaires de la santé humaine et animale et partager des travaux de recherche sur des couples vecteur/maladie vectorielle

Financé par l'AAP ARS/DREAL 2024 - 2026



Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre d'actions de type communications, formations, manifestations, réponses à des sollicitations, supports, produits	/	N.D	N.D
Nombre de personnes ciblées par les actions	/	N.D	N.D
Nombre de publications semestrielles sur le risque vectoriel et zoonotique comprenant des éléments de surveillance actualisées, de connaissances scientifiques et nouveaux textes réglementaires	2 / an	N.D	N.D

Action 7 – Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte antivectorielle et communiquer sur leurs résultats

Action 7.2 - Renforcer les actions de lutte antivectorielle, de lutte intégrée et améliorer l'identification et la prise en charge médicale et vétérinaire

L'action en bref



Groupement de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire & Santé publique France



En cours



Région Centre-Val de Loire (zones prioritaires définies selon les analyses de risque)



Réduire le risque d'arboviroses par des actions de lutte antivectorielle et à sensibiliser les professionnels de santé et vétérinaires à l'identification / déclaration de cas suspects.

Actions phares de 2025

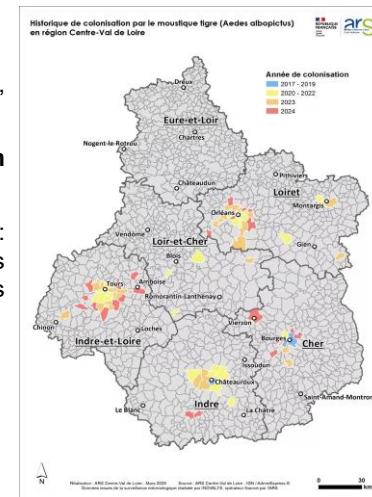
- Un **webinaire régional sur le moustique tigre** a été organisé par l'ARS, avec l'appui de Santé publique France (SpF) et du laboratoire Inovalys et
- Diffusion par Santé publique France d'un **bulletin sur les arboviroses (bilan 2023-2024)**.
- **Plusieurs actions de terrain et de sensibilisation** ont été menées : interventions dans 3 communes, communication départementale auprès des élus, mobilisation autour des cas autochtones (presse/TV), sensibilisation des équipes hospitalières et réponses aux sollicitations des apiculteurs.



Des **outils et formations pour renforcer la prévention** ont été déployés, dont **une formation nationale pour les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)** et la mise en œuvre en région du protocole **SAGA : Surveillance Active de la Grippe Aviaire** (outil national d'intervention en cas de foyer vectoriel).

Pour 2026

- Reconduire le webinaire régional, les interventions locales et les actions de prévention.
- Capitaliser sur les retours des apiculteurs et agriculteurs pour améliorer la communication.
- Poursuivre les formations et le déploiement opérationnel du protocole SAGA.



Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de départements disposant de leur plan ORSEC-Arboviroses	6	Initié dans le 36	N.D
Nombre d'interventions de lutte anti vectorielle	/	N.D	3
Nombre d'interventions dans le cadre de plans d'urgence (rotoluves, désinfection...)	/	N.D	Pas de crise

Action 7 – Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte antivectorielle et communiquer sur leurs résultats

Action 7.3 - Accentuer la communication auprès des décideurs, partenaires sociaux, grand public, acteurs de terrain et encourager les actions de sensibilisation et de mobilisation sociale

L'action en bref



Groupement de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire & Santé publique France



En cours



Région Centre-Val de Loire (zones prioritaires définies selon les analyses de risque)



Renforcer la communication sur le risque vectoriel et zoonotique auprès des acteurs de terrain et à sensibiliser le grand public, les collectivités et les élus.



Actions phares de 2025

Le site internet de l'ARS a été enrichi avec un **page dédié aux traitements anti-larvaires et aux bons gestes de prévention** : Cet espace a rencontré une forte fréquentation : 2 700 visites et 4 390 pages vues côté grand public, ainsi que 490 visites et 820 pages vues pour l'espace collectivités.



Moustique tigre et lutte anti-vectorielle

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées dans le cadre du partenariat avec le CPIE Brenne-Berry et de la convention ARS-FREDON :

- 1 webinaire régional pour les élus (40 participants) ;
- 4 collectivités accompagnées (30 agents formés) ;
- 2 publications sur les réseaux sociaux ;
- 15 animations grand public et 9 interventions auprès des élus sur les espèces envahissantes, dont le moustique tigre ;
- Création d'une page web "moustique tigre" sur le site de FREDON Centre-Val de Loire.



BRENNE-BERRY



Pour 2026

- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des élus, des collectivités et du grand public.
- Renforcer l'accompagnement des collectivités dans la mise en place de plans de gestion du moustique tigre.
- Développer les supports de communication en s'appuyant sur les contenus les plus consultés.

Indicateur	2024	2025
Nombre d'actions de type communications, formations, manifestations, réponses à des sollicitations, supports, produits	N.D	11 (maladies vectorielles zoonotiques)
Nombre de personnes ciblées par les actions susmentionnées	N.D	N.D
Nombre de collectivités ayant porté une action de mobilisation sociale sur les arboviroses et les maladies liées aux tiques	N.D	N.D

Action 8 - ÉcoAntibio et ÉcoParasito : Amplifier l'action au-delà de la profession vétérinaire

Action 8.1 : Organiser des dépistages avant tout traitement

Action 8.2 : Former et sensibiliser les détenteurs d'animaux de rente et domestiques

Les actions en bref



Groupement de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire



En cours



Région Centre-Val de Loire avec des prises en charges variables suivant les départements



Organiser les dépistages ciblés pour les ruminants et les abeilles par les GDS des six départements de la région. Elles incluent aussi des formations sanitaires collectives et des séminaires pour sensibiliser les détenteurs d'animaux.

Actions phares de 2025

- Organisation régulière de campagnes de coproscopies par les GDS dans plusieurs départements.
- Le dépistage avant traitement est courant en élevage de rente et la pratique est promue par la profession vétérinaire et les GDS.
- Lancement du projet EVERSDICRO piloté par le GDS avec Idele, CIIRPO, INRAE- ENVT, Alliance Pastorale dans le cadre du plan Écoantibio 3 visant à évaluer l'efficacité de l'albendazole sur la petite douve afin de diagnostiquer une éventuelle résistance en élevages.
- Maintien des actions de sensibilisation et formations des éleveurs sur le parasitisme et les maladies à fort impact économique.
- Lancement d'un nouvel appel à candidature d'ÉcoAntibio par le ministère de l'Agriculture élargit aux animaux domestiques.

Pour 2026

- Étendre les campagnes de dépistage parasitaire à de nouvelles typologies d'élevages.
- Poursuite et finalisation du projet éco-antibio 3 piloté GDS Centre.
- Poursuivre les accompagnements renforcés des éleveurs sur les dépistages et résistances.
- Poursuivre la diffusion de pratiques raisonnées en antiparasitaires et antibiotiques.
- Former davantage les éleveurs et détenteurs d'animaux domestiques aux bonnes pratiques de prévention.



Indicateur	2024	2025
Nombre de dépistages réalisés	N.D	N.D
Nombre de formations des détenteurs d'animaux sur les thématiques EcoAntibio et EcoParasito	6	N.D

Axe 3

Réduction et prévention des risques environnementaux

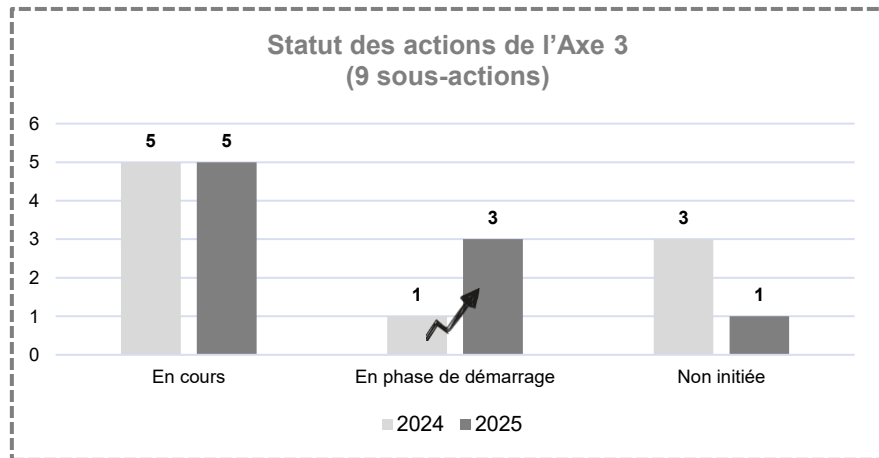
Axe 3 : Réduction et prévention des risques environnementaux



Rappel des priorités de l'Axe 3

- Mobiliser les citoyens pour réduire leur exposition aux facteurs environnementaux ;
- Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable et l'information des consommateurs ;
- Améliorer le partage de connaissances et de compétences sur les risques environnementaux

Bilan de l'avancement des actions




Les structures porteuses de l'Axe 3



Indre



Axe 3 : Réduction et prévention des risques environnementaux

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 9 – Prendre en compte la santé environnement dans un objectif de gestion intégrée du patrimoine immobilier  Action obligatoire 14.4 du PNSE 4	Action 9.1 - Accompagner les gestionnaires des établissements à monter en compétence sur la qualité de l'air intérieur lors des travaux de rénovation dans certains établissements recevant du public (ERP)		X	
	Action 9.2 - Accompagner les professionnels du bâtiment à monter en compétence en santé environnement		X	
Action 10 - Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur	Action 10.1 - Utiliser les données de mesurage des polluants d'intérêt national émergent (PUF, NH3) pour sensibiliser le public et le monde agricole	X		
	Action 10.2 - Promouvoir les outils de prévision des concentrations en pollens ou en polluants auprès du grand public, des personnes allergiques et sensibles et des acteurs locaux	X		
Action 11 - Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les plans qualitatif et quantitatif, en lien avec les aléas climatiques	Action 11.1 - Sensibiliser et accompagner les acteurs concernés à la démarche des plans de gestion de la sécurisation sanitaire des eaux et notamment leur volet Ressource en eau	X		
	Action 11.2 - Mettre à jour la stratégie régionale des services de l'État en tenant compte des captages sensibles aux pollutions diffuses		X	
	Action 11.3 - Renforcer le portage de l'animation régionale et du suivi, en élaborant un diagnostic sur les actions menées jusqu'à présent puis en identifiant les conditions de réussite et des pistes d'amélioration	X		
Action 12 - Contribuer aux travaux du conseil de perspectives sur la thématique des micropolluants	N.A	X		
Action 13 - Réaliser des bilans globaux sur la présence de molécules dans tous les compartiments de l'environnement de la région Centre-Val de Loire	N.A			X
<i>Total</i>		5	3	1

Action 9 – Prendre en compte la santé environnement dans un objectif de gestion intégrée du patrimoine immobilier

Action 9.1 - Accompagner les gestionnaires des établissements à monter en compétence sur la qualité de l'air intérieur lors des travaux de rénovation dans certains établissements recevant du public (ERP)

	DREAL
	En phase de démarrage
	Région Centre-Val de Loire
	<p>Soutenir la sensibilisation et la formation des gestionnaires d'établissements recevant du public sensible, en utilisant des outils pratiques nationaux.</p> <p>Des échanges ont été engagés avec d'autres régions et de nouveaux partenaires pour identifier des modèles d'accompagnement efficaces (webinaires, appuis mutualisés, mobilisation de la Protection Maternelle et Infantile), en vue d'aider les établissements nouvellement concernés.</p>

Pour 2026

Organiser un webinaire d'information dans chaque département à destination des collectivités à l'image de celui réalisé dans l'Indre.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre d'actions de sensibilisation, de formation	12	2	0
Nombre de gestionnaires sensibilisés	180	50	0

Action 9.2 - Accompagner les professionnels du bâtiment à monter en compétence en santé environnement

	DREAL
	En phase de démarrage
	Région Centre-Val de Loire
	<p>Soutenir la sensibilisation et la formation des professionnels de la construction, de la rénovation et de l'exploitation du bâtiment sur la santé environnementale, en abordant des sujets tels que la qualité de l'air intérieur, les matériaux, les économies d'eau et le radon.</p> <p>Un travail avec la Fédération Française du Bâtiment a permis d'actualiser les outils existants et de préparer une réunion d'information sur la ventilation, malgré les difficultés persistantes à mobiliser les professionnels.</p>

Pour 2026

Initier les prises de contact avec les publics cibles et leurs représentants.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre d'actions de sensibilisation, de formation	1/an	0	0
Nombre de professionnels sensibilisés	10/an	0	0

Action 10 – Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur



Action 10.1 - Utiliser les données de mesurage des polluants d'intérêt national émergent (PUF, NH3) pour sensibiliser le public et le monde agricole

L'action en bref



Lig'Air



En cours



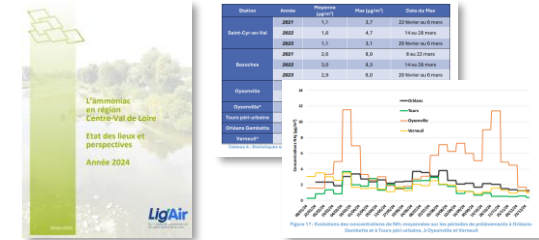
Région Centre-Val de Loire



Élaborer une évaluation régionale des PUF par typologie d'environnement et à sensibiliser le public et les agriculteurs aux émissions de NH3 dans l'air, avec des résultats disponibles en ligne et la mise en place de techniques d'épandage moins émissives.

Actions phares de 2025

- Mise en ligne des données PUF et NH₃ sur le site Lig'Air, appuyée par la **publication du rapport régional « L'ammoniac en Centre-Val de Loire 2024 »**, qui fournit un état des lieux inédit des émissions agricoles et renforce la pédagogie auprès des acteurs du territoire. **Plus de 100 consultations ont déjà été enregistrées.**
- Renforcement du dispositif de mesure régional avec **l'installation d'un analyseur PUF supplémentaire** à Tours, l'installation d'un analyseur de PUF sur **le site trafic d'Orléans** en fin d'année, et l'avancement de l'installation de celui de **Saint-Michel-en-Brenne** (en attente de raccordement électrique).
- **Consolidation de la mobilisation territoriale** : tenue d'un comité Agri'Air élargi (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, Chambre d'agriculture, ADEME, INRAE, CNRS, DRAAF).
- **Finalisation technique d'Agrivision'air**, l'outil d'aide aux pratiques agricoles (gestion des épandages en période sensible), désormais adapté à la région et en cours de validation pour un déploiement en 2026.
- **Développement d'une chaîne de prévision de NH₃**, avec définition des méthodes de validation et de diffusion à destination des agriculteurs.
- Première action de **communication marquante via une conférence de presse** lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air, amorçant une dynamique pédagogique autour des polluants émergents (PUF).



Pour 2026

- Poursuivre le déploiement des mesures et outils avec la mise en service des nouveaux sites PUF, la publication des premières données consolidées et l'arrivée d'Agrivision'air en période critique.
- Accompagner les acteurs agricoles en formant les conseillers, en diffusant l'outil et en relançant la sensibilisation dans les lycées agricoles.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de connexions aux pages d'information sur les résultats de l'évaluation des PUF	500	N.D	110
Nombre d'agriculteurs sensibilisés	100	N.D	N.D

Action 10 – Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur

Action 10.2 - Promouvoir les outils de prévision des concentrations en pollens ou en polluants auprès du grand public, des personnes allergiques et sensibles et des acteurs locaux

L'action en bref



CPAM 36



En cours



Pilote : Indre
Région Centre-Val de Loire



Informier le public sur les évènements polliniques et la qualité de l'air, avec une large diffusion des informations par les CPAM de la région, ciblant les collectivités, les maisons de santé, les assurés sociaux, les professionnels de santé, et les personnes souffrant de maladies respiratoires ou ayant eu un AVC

Actions phares de 2025

- Restitution finale des mesures de qualité de l'air réalisées avec Châteauroux Métropole, mettant en évidence une dégradation hivernale liée au transport et au chauffage au bois.
- Promotion renforcée des outils d'alertes pollens et allergies, avec **1 538 abonnés Sentimail** et **1 282 connexions aux cartes pollens**.
- Préparation d'une campagne de sensibilisation ciblant médecins et masseur-kinésithérapeutes.



Pour 2026

- Relancer la dynamique d'abonnement en renforçant la communication et en s'appuyant sur les données disponibles pour mieux cibler les territoires les plus concernés.
- Organiser un webinar CPAM36 / ARS / Lig'Air après les municipales.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de connexions aux cartes de prévision pollens	/	N.D	1 282
Nombre de personnes inscrites au service Sentimail pollens	3 000	N.D	1 538
Nombre de collectivités informées sur le service de prévision des pollens	84	N.D	N.D

Action 11 - Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les plans qualitatif et quantitatif, en lien avec les aléas climatiques

Action 11.1 - Sensibiliser et accompagner les acteurs concernés à la démarche des plans de gestion de la sécurisation sanitaire des eaux et notamment leur volet Ressource en eau

L'action en bref



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire



En cours



Région Centre-Val de Loire



Promouvoir l'élaboration et le suivi des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, disposer d'un état des lieux des collectivités ayant des problèmes quantitatifs, et à accompagner les collectivités dans divers projets liés à la protection de l'eau.

Actions phares de 2025

- Transmission d'une note sur les enjeux liés à l'eau potable aux préfets.
- Organisation de **3 temps techniques** en janvier (Tours, Chartres et Orléans) et **d'une journée de sensibilisation** à Orléans en mai, incluant formation et atelier sur les mesures de gestion adaptées aux risques de captage.
- Lancement d'un **accompagnement dans le Loiret**, avec proposition de 2 options d'appui aux collectivités : montée en compétence des élus/agents ou co-construction d'un plan d'action foncier et agricole et soutien aux démarches 2025–2026.
- Poursuite de l'**animation territoriale par les délégations départementales (DD)** pour sensibiliser les personnes responsables de la production et distribution de l'eau (PRPDE) aux PGSSE.
- Élaboration d'un **guide sur les plans de gestion de sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)** pour les ESMS dans le Loir-et-Cher (en cours de finalisation).

Pour 2026

- Poursuivre l'accompagnement dans le Loiret et finaliser les productions en cours, dont le guide ESMS et les appuis dans les zones de captage.
- Renforcer la sensibilisation territoriale via les DD et mobiliser les structures relais pour étendre progressivement la démarche à d'autres territoires.
- Élaborer et transmettre un questionnaire aux PRPDE afin de disposer d'un état des lieux des PGSSE établis

Indicateur	Cible	2024	2025
Actions de formation (ou sensibilisation collective) réalisées	1/an	3 (36,37 & 41)	5 (Tours, Chartres, Orléans x 2 et 45)
Population alimentée par de l'eau potable provenant d'installations disposant de PGSSE	Fin 2026 : 30 % Juillet 2027 : 100 %	N.D	N.D
Bilans départemental et régional annuels des difficultés pour l'AEP liées à la sécheresse	N.D	N.D	Pas de bilan en 2025 car pas de problématiques

Action 11 - Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les plans qualitatif et quantitatif, en lien avec les aléas climatiques

Action 11.2 - Mettre à jour la stratégie régionale des services de l'État en tenant compte des captages sensibles aux pollutions diffuses

L'action en bref



DREAL



En phase de démarrage



Région Centre-Val de Loire

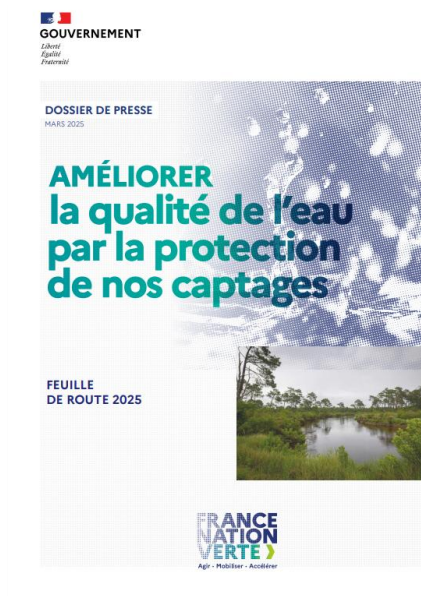


Mettre à jour la stratégie régionale de 2021 pour intégrer les nouveaux textes de la directive européenne de 2020 sur l'eau potable, en identifiant les priorités des porteurs d'action dans la mise en œuvre de la politique.

La **feuille de route nationale publiée en mars 2025** prévoit la publication de textes encadrant la définition des captages sensibles. Le contenu des textes déterminera l'ampleur du travail à mener.

Les travaux régionaux ne pourront débuter qu'après la parution des textes.

Indicateur	Cible	2024	2025
Production d'une stratégie révisée	1 document	Non	Non



[Feuille de route pour « Améliorer la qualité de l'eau par la protection de nos captages »](#)

Action 11 - Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les plans qualitatif et quantitatif, en lien avec les aléas climatiques

Action 11.3 - Renforcer le portage de l'animation régionale et du suivi, en élaborant un diagnostic sur les actions menées jusqu'à présent puis en identifiant les conditions de réussite et des pistes d'amélioration

L'action en bref



DREAL



En cours



Région Centre-Val de Loire



Réaliser un diagnostic des actions menées, identifier les conditions de réussite et des pistes d'amélioration, et organiser des journées d'échanges avec les animateurs des bassins d'alimentation de captages prioritaires..

Actions phares de 2025

- Organisation de la **journée des captages du 13 mai à Orléans**, consacrée aux filières à bas niveaux d'intrants, avec une participation très limitée (10 animateurs). Cette faible mobilisation a conduit à la diffusion d'un questionnaire et à la réalisation d'entretiens, intégrés au diagnostic régional lancé pour comprendre les attentes, les freins et les leviers de réussite.
- **Animation continue du réseau**, avec la réunion annuelle des services de l'État.
- Suivi annuel des **Aires d'Alimentation de Captages (AAC)**, toujours focalisé sur les captages prioritaires, en parallèle de rencontres institutionnelles menées avec l'Agence de l'eau, le Conseil régional, l'ADEME et la Chambre d'agriculture pour partager les premiers constats du diagnostic et structurer la suite de la démarche.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de réunions avec les animateurs de bassin d'alimentation de captages	1 / 2 ans	1	1
% d'aires d'alimentation de captages prioritaires délimitées et validées	82 %	78 %	87%
% avec plans d'actions validés : les plans d'actions devant ensuite déboucher sur des résultats en matière d'amélioration de la qualité de l'eau brute	68 %	56 %	59%



Pour 2026

- Finaliser et publier le diagnostic régional.
- Renforcer la mise en lien des animateurs et des acteurs territoriaux.

Action 12 - Contribuer aux travaux du conseil de perspectives sur la thématique des micropolluants

L'action en bref



Conseil régional du Centre-Val de Loire & Conseil régional des Pays-de-la-Loire



En cours



Axe ligérien en Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire



Soutenir les travaux du conseil de perspectives en favorisant les actions communes entre les Pays-de-la-Loire et le Centre-Val de Loire, à élaborer des projets avec les acteurs locaux, et à partager et valoriser les projets liés aux micropolluants via une base de données.

Actions phares de 2025

- **Animation confiée à Aquanova** et mise en place d'une **plateforme dédiée hébergée par le CEREMA** (FAQ, veille, accès annuaire).
- **7 actions communes** entre les régions Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire :
 - **3 webinaires** : actions en cours, financements et focus sur l'atelier mené sur la Loire ;
 - **1 journée collective** : émergence de projets concrets portés par des collectivités ;
 - **3 groupes de travail** : cartographie des compétences, cartographie des équipements, annuaire interactif (6 participants par GT).
- Mise en place d'une **gouvernance formalisée**, structurée autour d'un Comité de pilotage et d'une cellule opérationnelle, avec la tenue de 25 réunions et le maintien d'un collectif de 15 membres.
- Création en cours d'une base de données recensant les projets sur les micropolluants et émergence de premières perspectives de recherche, dont le projet Pla-Stop, visant la réduction à la source des micropolluants à l'échelle de grandes aires urbaine.







Pour 2026

- Finaliser les livrables des groupes de travail.
- Consolider la dynamique d'animation en élargissant le collectif et en renforçant la participation.
- Structurer et faire émerger de nouveaux projets concrets et construits avec les territoires.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre d'actions communes entre les régions Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire	/	0	7
Nombre de projets coconstruits avec les acteurs du territoire	/	0	3
Création d'une base de données des projets sur les micropolluants	1	0	En cours

Action 13 - Réaliser des bilans globaux sur la présence de molécules dans tous les compartiments de l'environnement de la région Centre-Val de Loire

L'action en bref

	BRGM
	Non initiée
	Région Centre-Val de Loire
	Faire un bilan comparatif des micropolluants en Centre-Val de Loire, identifier les lacunes, réaliser des focus sur des familles de micropolluants comme les PFAS, communiquer les résultats obtenus, et mettre en place un groupe de travail sur un territoire test pour étudier son exposome multi-milieux.



- L'action n'a pas encore pu avancer de manière significative, le BRGM étant actuellement très sollicité.
- Des liens importants existent avec l'action 12, notamment sur le partage et la disponibilité des données.
- Un premier regroupement des acteurs est envisagé début 2026 pour structurer la suite et vérifier l'exhaustivité des interlocuteurs à mobiliser.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de familles de micropolluants d'intérêt identifiées dans l'action	3	N.D	N.D
Nombre de campagnes de mesures de micropolluants en région	1 / an	N.D	N.D
Nombre d'actions de communication auprès des publics sur les résultats obtenus (plaquettes, formations, séminaires/webinaires, colloques...)	1 / an	N.D	N.D
Lancement d'un groupe de travail sur un territoire test	/	N.D	N.D

Axe 4

Des environnements favorables à la santé

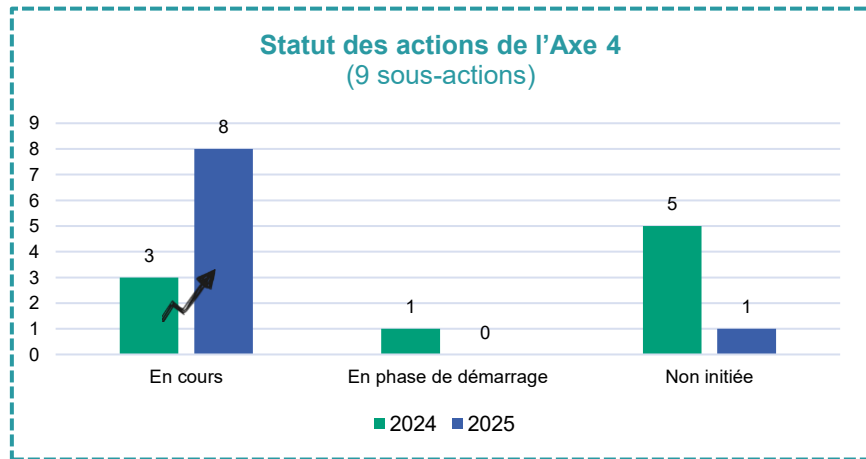
Axe 4 : Des environnements favorables à la santé



Rappel des priorités de l'Axe 4

- Rendre nos lieux de vie plus favorables à la santé ;
- Agir en faveur de l'adaptation au changement climatique ;
- Développer des habitats favorables à la santé.


Bilan de l'avancement des actions



Les structures porteuses de l'Axe 4



Axe 4 : Des environnements favorables à la santé

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 14 – Mobiliser les acteurs et démultiplier les aménagements favorables à la santé	Action 14.1 - Animer un réseau d'acteurs régionaux sur l'UFS et les mobilités	X		
	Action 14.2 - Définir et mettre en place la stratégie régionale pour faire émerger des projets favorables à la santé	X		
	Action 14.3 - Accompagner les collectivités, notamment via les CLS, à mieux prendre en compte le lien entre urbanisme et santé dans leurs projets d'aménagement et en faire des territoires démonstrateurs	X		
Action 15 - Augmenter la place du végétal dans les villes et dans les établissements, pour le confort thermique de la population, en s'assurant qu'il soit porteur de santé et facteur de biodiversité	N.A	X		
Action 16 - Valoriser les initiatives réussies en matière d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique en ville, dans les écoles, les entreprises	N.A	X		
Action 17 - Outiller et accompagner les professionnels de santé (médecine de ville) vers un changement de pratiques vertueuses vis-à-vis du climat  Action obligatoire 5.1 du PNSE 4	Action 17.1 - Former et sensibiliser les professionnels de santé et les agents de l'ARS au changement climatique	X		
	Action 17.2 - Expérimenter l'accompagnement de professionnels de santé et d'une structure pluridisciplinaire (MSP, CPTS...) à la mise en place d'actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de développement de la prévention			X
Action 18 - Développer des habitats favorables à la santé en sensibilisant le grand public sur les polluants domestiques et en renforçant l'intervention des conseillers en environnement intérieur	Action 18.1 - Sensibiliser le grand public sur les polluants domestiques	X		
	Action 18.1 - Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les habitations par l'intervention de conseillers en environnement intérieur	X		
<i>Total</i>		8	0	1

Action 14 – Mobiliser les acteurs et démultiplier les aménagements favorables à la santé

L'action en bref

	CEREMA & ARS Centre-Val de Loire		
	En cours		
	Région Centre-Val de Loire		
	Action 14.1 - Animer un réseau d'acteurs régionaux sur l'UFS et les mobilités	Action 14.2 - Définir et mettre en place la stratégie régionale pour faire émerger des projets favorables à la santé	Action 14.3 - Accompagner les collectivités, notamment via les CLS, à mieux prendre en compte le lien entre urbanisme et santé dans leurs projets d'aménagement et en faire des territoires démonstrateurs
	Mettre en réseau des acteurs pour diffuser une vision commune de l'urbanisme favorable à la santé (UFS), partager des retours d'expérience, et recenser les besoins et l'offre de formation sur l'UFS.	Définir les modalités de sélection et de financement des projets favorables à la santé, principalement pour les petites collectivités, via des appels à manifestation d'intérêt (AMI) et des appels à projet portés par l'ARS.	Accompagner les collectivités dans la réalisation d'actions d'urbanisme favorable à la santé, en lien avec l'expertise du Cerema, mettre en place l'outil HEAT pour les mobilités actives, et promouvoir les initiatives réussies et les territoires accompagnés.

La convention ARS x CEREMA a été signé fin 2025

Pour 2026 Tenue d'une première réunion de cadrage, lancement d'un comité de pilotage pour définir la feuille de route régionale sur l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), et réalisation d'un évènement régional sur l'UFS en juin 2026

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre d'événements organisés par an	3	0	0
Nombre de participants/collectivités touchées / an	/	0	0
Formalisation d'une feuille de route régionale visant à favoriser l'émergence des projets favorables à la santé	/	0	0
Validation annuelle des jalons de cette feuille de route	/	0	0
Nombre de projets / collectivités accompagnées	/	0	0
Nombre d'initiatives valorisées sur la plate-forme "Mon environnement , ma santé"	/	0	0

Action 15 - Augmenter la place du végétal dans les villes et dans les établissements, pour le confort thermique de la population, en s'assurant qu'il soit porteur de santé et facteur de biodiversité



L'action en bref



Agence régionale de la biodiversité (ARB)
Centre-Val de Loire



En cours



Région Centre-Val de Loire



Sensibiliser et mobiliser autour des enjeux de végétalisation via divers formats adaptés, accompagner les collectivités dans l'expérimentation de projets pilotes pour mesurer les effets et inciter à programmer des projets de végétalisation, et partager les enseignements des retours d'expérience.

Actions phares de 2025

- Publication d'un tableau sur les plantes grimpantes, intégré à la boîte à outils « végétalisation », montrant un potentiel de réduction thermique jusqu'à -15°C et rédaction d'une fiche action sur la végétalisation du bâti et d'une fiche "cadre de vie" pour les collectivités.
- **Participation à plusieurs événements** : séminaire CPIE Brenne Berry sur lien végétalisation, qualité de vie et santé, forum Territoire à Saint-Martin-d'Abbat avec le CAUE...
- Organisation d'un **webinaire ARB x Observatoire Régional de la Biodiversité** sur végétalisation et espèces.
- **Déploiement de visites du BiodivTour** à Tours, à Buzançais et dans d'autres communes.
- Accompagnement de la **Métropole de Tours dans son schéma directeur vert** et dans la formation des agents et élus.
- Participation au **groupe santé inter-ARB** au niveau national et diffusion du fascicule « Ma commune demain ».



Pour 2026

- Poursuivre l'accompagnement du schéma directeur vert et des collectivités engagées.
- Finaliser et publier les nouvelles fiches de la boîte à outils.
- Maintenir et enrichir le portail régional de la biodiversité, en lien avec la nouvelle stratégie régionale.
- Déployer de nouvelles visites BiodivTour et organiser des événements autour de la végétalisation.

Indicateur	2024	2025
Nombre de visites inspirantes démonstratrices "Biodiv'tour" réalisées dont les thématiques sont la végétalisation et la lutte contre les ICU	7	7
Nombre de visiteurs à ses visites inspirantes du "Biodiv'tour"	36	71
Nombre de contenus sur le Portail de la biodiversité dédiés au sujet Végétalisation / UFS / Santé	11	13
Nombre de visites de la page dédiée du Portail de la biodiversité	16 354	16 340
Nombre et participants aux manifestations organisées pour sensibiliser / former	19 : 861	8 : 252

Action 16 - Valoriser les initiatives réussies en matière d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique en ville, dans les écoles, les entreprises

L'action en bref



DREAL



En cours



Région Centre-Val de Loire



Identifier et promouvoir les actions réussies en matière de changement climatique en Centre-Val de Loire, que ce soit des projets d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation en ville, dans les écoles ou les entreprises. La valorisation a pris la forme d'une application de recensement des ressources existantes sur internet.

Actions phares en 2025

- **Structuration du recensement des initiatives locales** grâce à la mobilisation du **collectif régional sur l'adaptation au changement climatique**, avec un questionnaire ayant permis de réunir à ce jour environ 100 fiches d'actions.
- **Création d'une application dédiée** permettant d'interroger les ressources disponibles sur l'adaptation au changement climatique en Centre-Val de Loire et d'accéder à des retours d'expérience valorisant les initiatives réussies, notamment en santé-environnement.



Application disponible via ce lien

Il est possible d'ajouter une ressource grâce à un formulaire (onglet "ajout d'une ressource")

Année(s)	Titre	Année	Lien
2024	Diagnostic de résilience des arbres anciens	2024	Sans lien la ressource
2024	Évaluation de la vulnérabilité des paysages forestiers	2024	Sans lien la ressource
2024	PODOPD Océan de l'avenir	2024	Sans lien la ressource
2024	Plan régional d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique	2024	Sans lien la ressource
2024	Rapport régional sur l'état de la ressource en eau face aux changements climatiques du Centre-Val de Loire	2024	Sans lien la ressource
2024	Mémo régional de résilience et d'adaptation forestières	2024	Sans lien la ressource
2024	Aménager à l'heure du changement climatique: quels leviers pour des territoires plus résilients ?	2024	Sans lien la ressource
2024	CLIMEDDANCES	2024	Sans lien la ressource
2024	Diagnostic de vulnérabilité du Pays de Grez - Programme «4C»	2024	Sans lien la ressource
2024	Guide de valorisation des stations et habitats forestiers de la région Centre-Val de Loire	2024	Sans lien la ressource
2024	Observatoire des forêts (France)	2024	Sans lien la ressource

Pour 2026

- Poursuivre l'alimentation de l'application régionale en nouvelles ressources et retours d'expérience, en lien avec les acteurs du PRSE et le collectif régional.

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de publications sur internet	1 / mois	N.D	127
Nombre de consultations de l'application	En hausse	N.D	N.D

Action 17 - Outiller et accompagner les professionnels de santé (médecine de ville) vers un changement de pratiques vertueuses vis-à-vis du climat

L'action en bref

	ARS Centre-Val de Loire	
	Région Centre-Val de Loire	
	En cours	Non initiée
	Action 17.1 - Former et sensibiliser les professionnels de santé et les agents de l'ARS au changement climatique	Action 17.2. - Expérimenter l'accompagnement de professionnels de santé et d'une structure pluridisciplinaire à la mise en place d'actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de développement de la prévention
	17.1.1 Réaliser un colloque sur les impacts « une seule santé », climat et santé	17.2.1 Identifier un opérateur pertinent pour l'accompagnement de structures médicales et professionnels de santé sur la question de l'adaptation au changement climatique
	17.1.2 Recenser les supports de sensibilisation à destination des professionnels de santé au changement climatique	17.2.2 Mettre en place un AMI pour identifier les structures et professionnels volontaires à l'accompagnement au changement de pratiques et devenir démonstrateur
	17.1.3 Profiter de la création d'un CHRU en région pour intégrer au cursus de formation des professionnels de santé des sensibilisations sur le changement climatique	17.2.3 Identifier une structure permettant de faire un état des lieux des initiatives déjà réalisées en faveur du climat, qui puisse communiquer sur les actions menées et celles qui seront mises en place durant le PRSE4 et réaliser un guide à destination des professionnels de santé
	L'action avance grâce aux premières démarches de sensibilisation menées auprès des agents de l'ARS, dont un atelier Fresque du climat en décembre ayant réuni 14 participants, avant de nouveaux ateliers programmés en janvier 2026.	

Action	Indicateur	Cible	2024	2025
14.1	Nombre de participants au colloque 2026	50 en 2026	0	0
	Nombre de téléchargements du support de sensibilisation	20 en 2027	0	0
	Nombre d'ateliers de sensibilisation réalisés au CHRU d'Orléans	5 en 2024	0	0
14.2	Convention avec l'opérateur réalisée	/	0	0
	Nombre de professionnels et structures retenus dans l'AMI	/	0	0
	Nombre de visites/RETEX réalisés par les Professionnels de santé et structures	1 / an et par structure / professionnel	0	0

Action 18 - Développer des habitats favorables à la santé en sensibilisant le grand public sur les polluants domestiques et en renforçant l'intervention des conseillers en environnement intérieur

Action 18.1 - Sensibiliser le grand public sur les polluants domestiques

L'action en bref



ARS



En cours



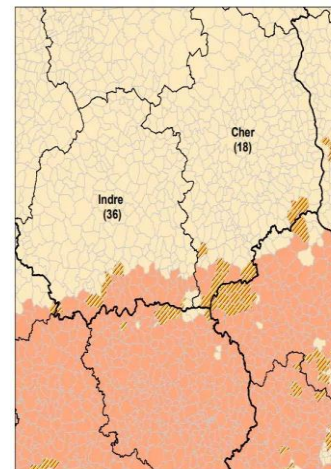
Sud-Cher et Sud-Indre pour les actions sur le radon et région Centre-Val de Loire pour les actions sur l'habitat sain



Mesurer la présence de radon dans les habitations en distribuant des dosimètres gratuits aux particuliers. Elle inclut également des actions de sensibilisation sur le lien entre habitat et santé, le développement de réseaux pour résoudre des cas complexes liés à l'habitat, et l'accompagnement pour réduire les polluants dans les logements.

Actions phares de 2025

- **Campagne de sensibilisation et de mesure du radon** dans le Cher et l'Indre, avec 180 kits distribués, un taux de retour de 95 % et des résultats globalement rassurants.
- **Accompagnement renforcé des habitants**, grâce aux permanences en pharmacie, à la distribution des dosimètres et aux courriers personnalisés.
- **Extension des animations scolaires et grand public, comprenant :**
 - **Dans le Cher :** Sensibilisation de 20 classes (11 sur la qualité de l'air et 9 sur l'ambrosie) et participation à 4 événements grand public (jardinerie, fête des plantes...).
 - **Dans l'Indre :** Animations sur la qualité de l'air intérieur auprès des élèves de CM1/CM2 en utilisant des kits Dépollu'air / Justin peu d'air, des vidéos Lig'Air et de livrets pour les familles.
- Poursuite d'une **expérimentation autour de l'habitat indigne** dans le Loir-et-Cher, menée avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Escale 41, afin de tester de nouvelles modalités d'intervention.



Potentiel radon des communes
 SOURCE: BNO - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE
 Potentiel radon de catégorie 1 (faible de concentration)
 Potentiel radon de catégorie 2 (probabilité de présence de radon à des niveaux élevés)
 Potentiel radon de catégorie 3 (probabilité de présence de radon à des niveaux forts)

Pour 2026

- Lancer la campagne radon 2025-2026.
- Poursuivre les actions de sensibilisation.

Indicateur	Cible	2023/2024	2024/2025
Nombre de logements concernés par une mesure radon	100	171	180
Nombre de logements dont la mesure est supérieure à 300 Bq/m2	/	4	4
Nombre de projets soutenus sur la thématique habitat sain	2 / an	Test dans le 41	
Nombre de personnes sensibilisées	100 / hab / an	N.D	N.D
Nombre d'actions financées	/	N.D	N.D

Action 18 - Développer des habitats favorables à la santé en sensibilisant le grand public sur les polluants domestiques et en renforçant l'intervention des conseillers en environnement intérieur

Action 18.2 - Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les habitations par l'intervention de conseillers en environnement intérieur

L'action en bref



ARS



En cours



Région Centre-Val de Loire



Augmenter les visites des conseillers en environnement intérieur (CEI) pour identifier et réduire les allergènes et polluants chez les patients, tout en promouvant leur métier et leur expertise auprès des acteurs locaux à travers des réunions d'information.

Actions phares de 2025

- Montée en charge du dispositif, avec **190 visites réalisées**, un réseau d'environ **30 prescripteurs actifs**, plus de **10 réunions organisées** et la production **d'une vidéo annuelle**. Une évaluation du dispositif (quantitative et qualitative) a été menée par un étudiant de Master 2.
- Renforcement de la présence territoriale**, grâce à des actions menées dans divers lieux (hôpitaux, maisons médicales, Contrats Locaux de Santé), des communications ciblées dans les départements moins mobilisés et la création d'une adresse dédiée pour les demandes.
- Développement de projets complémentaires sur la qualité de l'air intérieur dans quelques maternités.



Département	Nombre de visites par département
18	9
28	21
36	6
37	67
41	24
45	67



Formulaire de demande d'intervention d'un.e Conseiller.e en Environnement Intérieur

Pour 2026

- Produire de nouveaux supports de communication.
- Améliorer le suivi à 6 mois.
- Mettre à jour l'outil « Justin peu d'air ».

Indicateur	Cible	2024	2025
Nombre de visites réalisées par un CMEI	150 / an	+ 160	190
Nombre de mesures de réduction mises en œuvre par les patients	2 / patient	3 / patient	N.D
Nombre de réunions d'informations réalisés auprès de professionnels	6 / an	3	14
Nombre de support de promotion du dispositif	1 / an	1 vidéo	1 vidéo

Restons en contact

L'équipe projet en charge de la mise en œuvre du plan



**Axe 1. Sensibilisation, information
et formation en santé environnement**

Jérôme BARON (CR)

Pilote Axe 1

Chef de Projet Pacte Santé et Handicap
Direction de la Santé et des formations Sanitaires et Sociales
jerome.baron@centrevallde Loire.fr



**Axe 2. Santé environnementale,
végétale, animale et humaine**

Nicolas FRADIN (DRAAF)

Pilote Axe 2

Chef de service alimentation
nicolas.fradin@agriculture.gouv.fr



**Axe 3. Réduction et prévention
des risques environnementaux**

Axelle VANDROMME (DREAL)

Pilote Axe 3

Référente Air – Santé – PRSE
SRCT / DISD / ISD
axelle.vandromme@developpement-durable@gouv.fr



Marie PAUSADER

Appui à l'équipe projet

Chargée de mission agriculture, environnement, logement
SGAR Centre-Val de Loire
marie.pausader@centre-val-de-loire.gouv.fr

Annaïg HELLEU (ARS)

Pilote Axe 4

Responsable département santé environnement et
déterminants de santé
annaig.HELLEU@ars.sante.fr